Tennis Club Gravelone
Ch. de l'Agasse 11 - 1950 Sion
Tél: 027 322 33 25

www.tcgravelone.ch

Nouveau système de réservation des courts 'Plugin': mode d'emploi

1. Connexion à PLUGIN

L'accès à l'application Plugin se fait par internet via le site www.tcgravelone.ch

Pour les utilisateurs de smartphones, il est possible de télécharger gratuitement l'application 'Plugin'.

Veuillez vous connecter avec le **login** envoyé par courriel au courant du mois de mars 2015.

Vous pouvez en obtenir un nouveau via le lien 'Mot de passe oublié'.

Pour toute question:
info@tcgravelone.ch

Lors de la première connexion, vous êtes invités à vérifier et si nécessaire à mettre à jour **vos données personnelles**.

Le **Prénom** et le **Nom** ne peuvent être changés que par l'administrateur que vous pouvez contacter en cas d'erreur : info@tcgravelone.ch

La couleur verte correspond à l'option activée.

Le **Nom d'utilisateur** est modifiable à souhait pour autant qu'il ne soit pas encore utilisé.

Le **Mot de passe** est à modifiable également.

Validez votre saisie à l'aide du bouton 'Modifier mon profil'

2. Vérifier les disponibilités de courts

Vous avez la possibilité de consulter les réservations déjà effectuées.
Les noms des réservations s'affichent une fois la connexion établie.

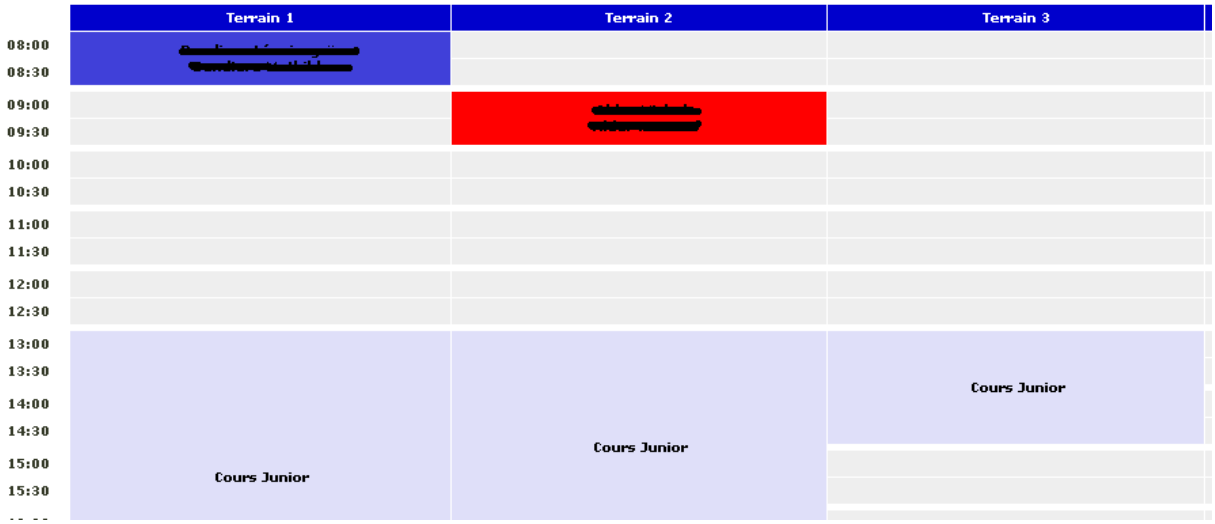

Les couleurs indiquent le type de réservation. Dans l'exemple, le 'bleu' correspond à une réservation effectuée pour des juniors alors que le 'rouge' pour des membres actifs.
La légende de couleurs sera affichée directement sur le tableau de réservation Plugin.

3. Effectuer une réservation

Dès la **connexion établie**, vous pouvez cliquer sur le court et l'heure souhaitée.

Insérez les noms des joueurs selon le nombre de personne choisi.

Si votre partenaire n'est pas un membre du TCG, veuillez choisir 'Invité 1' et indiquer son nom. En cas de double, choisissez Invité 2, 3 et 4.

Le paiement pour les invités se fait à la buvette.

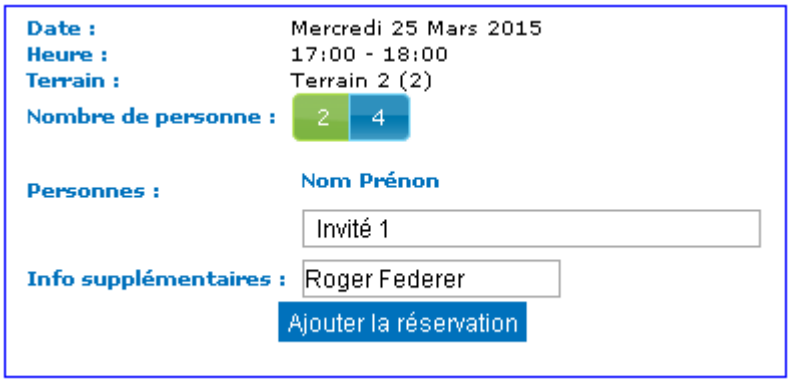

Cliquez sur la réservation pour la **modifier** ou la **supprimer**.

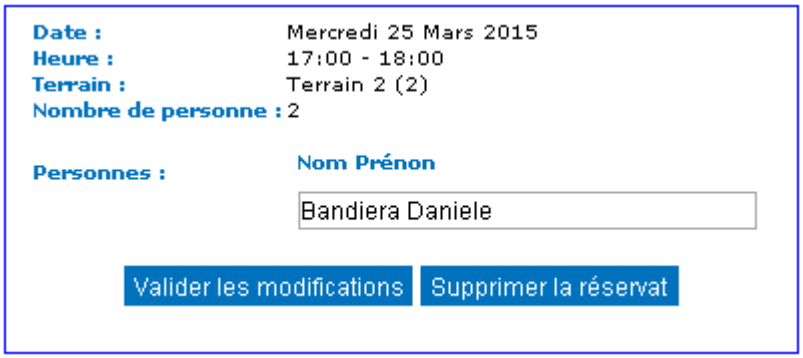

4. Confirmer la réservation au club house

Pour **confirmer** la réservation, veuillez passer la carte de membre sur le lecteur de la borne, il n'est pas nécessaire de cliquer sur le bouton **'Se connecter'**

Si vous cliquez sur le bouton **'Se connecter'**, la réservation est confirmée et vous pouvez gérer vos réservations.

5. Règles de réservation de terrains

1. Le terrain 1 peut être réservé 7 jours à l'avance

2. Le terrain 2 peut être réservé 3 jours à l'avance

3. Le terrain 3 peut être réservé le jour même

4. Le terrain 4 peut être réservé uniquement au club house

5. Chaque membre a le droit d'effectuer à l'avance au maximum une réservation par jour et 3 par semaine. Mais le même jour, il a le droit à une réservation supplémentaire à valider directement sur la borne du club house, en fonction de la disponibilité des courts.

6. Les juniors non accompagnés par un membre adulte ne peuvent plus réserver après 18h.

7. Les membres ne peuvent plus recevoir d'invité(s) après 18h.

8. Avant de jouer sur un terrain réservé, les 2 (ou 4) joueurs inscrits doivent confirmer leur présence en passant leur carte de membre devant le lecteur de la borne ou en se connectant avec leur login. Une

icône 'V' en verte s'affichera à côté du nom. Si la confirmation n'est pas faite dans les 10 minutes suivant le début de l'heure réservée, la réservation est caduque.

9. En cas d'intempérie ou d'événement exceptionnel, l'administrateur ou le concierge peut décréter la fermeture temporaire des courts ou l'annulation des réservations. Chaque membre peut choisir sur son compte, l'option d'être averti en cas de suppression d'une réservation le concernant.

Le règlement se trouve sur le site www.tcgravelone.ch